

Aux membres des organes représentatifs des cultes reconnus

Objet : Circulaire relative aux mesures administratives et organisationnelles encadrant la crise sanitaire due au Covid-19

Monseigneur,
Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

Par la présente, je vous transmets copie de la circulaire adressée aux communes et aux provinces et reprenant diverses mesures relatives à la tenue de leurs instances.

Vous constaterez que j'ai invité les communes et les Gouverneurs à faire preuve de tolérance administrative dans leur rôle d'autorité de tutelle sur les établissements de gestion d'un culte reconnu.

Compte tenu de la situation sanitaire, il va de soi que la réunion des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus, devant se tenir courant du mois d'avril — et ayant pour objet l'adoption du compte, voire, pour certains, le renouvellement partiel des membres des organes de gestion — peut se modaliser sous la forme de vidéoconférence, ou moyennant l'accord des membres communiqué par courriel.

Si une telle modalisation n'est pas réalisable, soit pour des raisons logistiques (absence de matériel adapté), soit parce qu'elle concerne un processus électoral global impliquant l'ensemble de la communauté culturelle, un report peut être envisagé. Celui-ci ne pourra cependant pas excéder un délai raisonnable qu'il incombera à chacun de respecter, compte tenu de l'évolution des mesures décidées par l'Autorité fédérale.

Je vous invite à diffuser la présente information à l'ensemble de vos établissements chargés de la gestion du temporel.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monseigneur, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre du Logement,
des Pouvoirs locaux, et de la Ville

Pierre-Yves DERMAGNE



CONTACT

Département des Politiques publiques locales
Direction de la Législation organique
Avenue Gouverneur Bovesse, 100
B-5100 NAMUR (JAMBES)
Tél. : +32 (0)81 32 36 32
legislationorganique.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

VOTRE GESTIONNAIRE

VOTRE DEMANDE

Vos réf. :
Nos réf. : 050204/DirLegOrg/
RefLeg/Cultes/2020-002567Coronavirus-
CB- 2020-
CW- 2020-002720

ANNEXES : 1